



Intermix™ Accelerator for Mortar

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit	Intermix™ Accelerator for Mortar
Usage recommandé	Additif chimique pour les mortiers de maçonnerie.
Restrictions d'utilisation	Pour usage industriel seulement.
Fabricant	ACM Chemistries, Inc., P.O. Box 920430, Norcross, GA, 30010, (770) 417-3490
Numéro de téléphone d'urgence	ACM Chemistries, Inc., (800)-424-9300, 24 hours
Numéro de la FS	010-001
Date de préparation	le 28 mai, 2015

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4;
Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 4;
Irritation cutanée - catégorie 2;
Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH



Attention

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Prévention :

P280 Portez des gants et des lunettes de protection.
P261 Éviter de respirer vapeurs, brouillards.
P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Intervention :

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Calcium(II) nitrate, tetrahydrate (1:2:4)	13477-34-4	60-75	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin. Donner un ou deux verres d'eau ou de lait. NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Inflammabilité

Si évaporé à sec, ce produit est un oxydant et peut soutenir la combustion. La décomposition peut conduire aux composés de calcium et des oxydes d'azote.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthode de confinement et de nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Examiner la Section 13 (Considérations relatives à l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention

Prévient l'exposition cutanée.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter de respirer ce produit.

N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique.

Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides.

Dispositions générales relatives à l'hygiène

NE PAS manger, boire ou entreposer de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

Entreposage

Entreposer dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec. Protéger du gel. Protéger du rayonnement solaire.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de caoutchouc imperméables pour éviter le contact prolongé ou répété.

Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de nitrile, caoutchouc naturel, caoutchouc de butyle.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore à aqua lumière. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	Sans odeur
Seuil de l'odeur	Pas disponible
pH	3.0 - 9.0
Point de fusion/Point de congélation	Sans objet (fusion)
Point d'ébullition	> 100 °C (212 °F)
Point d'éclair	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).

Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.4 - 1.5 à 25 °C (77 °F)
Solubilité	Très soluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de répartition n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-ignition	Sans objet
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Sans objet
Densité en vrac	Pas disponible
Tension superficielle	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Ne pas laisser sécher le produit. Congélation. Contamination.

Matières incompatibles

Ce produit est incompatible avec des matières inflammables et combustibles, agents réducteurs forts, et les métaux en poudre fine.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition peut conduire aux composés de calcium et des oxydes d'azote.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Calcium(II) nitrate, tetrahydrate (1:2:4)		3900 mg/kg (rat)	

Corrosion/irritation de la peau

Ce produit est irritant pour la peau. Selon le temps de contact, les symptômes comprennent une rougeur, une gêne, une irritation et une lésion tissulaire possible.

Corrosion/irritation des yeux

Contact avec les yeux peut provoquer une irritation modérée. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur et rougeur. Surexposition grave peut entraîner un gonflement de la conjonctive et des dommages aux tissus qui peuvent conduire à la cécité.

Effets d'une exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation

Ce produit est irritant pour le système respiratoire. L'inhalation des vapeurs ou des brumes du produit peut provoquer des éternuements, de la toux et des difficultés.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Ce produit peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. En cas d'ingestion, ce produit sera immédiatement causer des brûlures à la bouche, de la gorge, de l'œsophage et possiblement aux voies digestives. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. Ce produit peut causer une méthémoglobémie lors de l'ingestion caractérisé par une cyanose, des maux de tête, vertiges, fatigue, nausées, vomissements, somnolence, stupeur, coma et rarement la mort.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation des voies respiratoires et/ou de la peau

Contact répété de la peau avec ce produit peut provoquer une dermatite.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Calcium(II) nitrate, tetrahydrate (1:2:4)	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou par la lactation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

À des concentrations élevées, ce produit peut être nocif à la fois la vie des plantes terrestres et aquatiques.

Écotoxicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Calcium(II) nitrate, tetrahydrate (1:2:4)	98.9 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)			

Persistence et dégradabilité

Aucun ingrédient de ce produit ou de ses produits de dégradation n'est reconnu comme élément très persistant.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas être bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Dangers pour l'environnement Sans objet

Renseignements particuliers sur le transport Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés. Calcium Nitrate Tetrahydrate est un hydrate d'une forme anhydre qui est sur la LIS canadienne et peut être trouvé sous le nom de composé mère Nitric Acid, Calcium salt (CAS 10124-37-5).

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

Calcium Nitrate Tetrahydrate est un hydrate d'une forme anhydre qui est sur l'inventaire de la TSCA et peut être trouvé sous le nom de composé mère Nitric Acid, Calcium salt (CAS 10124-37-5)

Autres listes réglementaires des É-U

SARA Title III - Section 302 : Non

SARA Title III - Section 313 : Formulaire de déclaration de R requise pour 1.0% concentration de minimis; Catégorie chimique N511 (liés à l'eau dissociable composés de nitrate).

SARA Title III - Section 311/312 : Immédiat (aigu) pour la santé.

SECTION 16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Indicateurs de révision FDS préparée par M. Oesterle; Date de preparation: le 28 mai, 2015.

Avis Les informations sur cette fiche proviennent de sources qui sont considérées fiables. Cependant, l'information est fournie sans aucune garantie expresse ou implicite, concernant leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation et élimination du produit sont hors de notre contrôle et au-delà de nos connaissances. Pour cela et pour d'autres raisons, nous ne supposons pas la responsabilité et déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou dépense découlant de ou en aucune façon liés à l'entreposage, la manipulation, l'utilisation ou l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations peuvent ne pas être applicables.